

N°242
REVUE TRIMESTRIELLE
ISBN 0995 8703

Directeur de la Publication
Patrice VANELLE

Directeur de la Revue
et Responsable de la Rédaction
Pierre ÉCHINARD

Direction Artistique
Emmanuel LAUGIER

Conseiller iconographie
Michel SCHEFER

Direction Administrative et Financière
Jean-François CAUQUIL

Secrétariat
Marie CHAMY
Muriel SERRA

Mise en pages
éOP!

Impression
Caractère imprimeur
ZI Delta Industrie
57, Montée de Saint-Menet
13011 Marseille

COMITÉ DE DIRECTION
Patrice VANELLE
Président

Jean-Robert CAIN
Vice-Président

Daniel ARMOGATHE,
Jeanne BAUMBERGER,
Jacques BONNADIER,
Patrick BOULANGER,
Jean-Noël BRET,
Christian BRUNNER,
Sylvie CLAIR,
Danièle GIRAUDY,
Jacqueline MAGNE,
Jean PELLEGRINO,
Georges REYNAUD,
Madeleine VILLARD,
Jean-Louis VISSIÈRE

MAIRIE DE MARSEILLE
Direction de la Communication
et des Relations Publiques
Immeuble Communica
2, place François Mireur
13001 Marseille
Téléphone : 04 91 14 64 16
Fax : 04 91 14 65 37
Courriel :
revuemarseille@mairie-marseille.fr
www.marseille.fr

Abonnement par courrier (4 numéros)
26 euros à l'ordre du «Trésor public».

Retrouvez la revue Marseille
et abonnez-vous en ligne sur
Marseille.fr/siteculture
(onglet le kiosque)

ÉDITORIAL

Marseille, une «ville sans monuments» ! Cette rengaine, largement répandue, notamment depuis le XIX^e siècle, a la vie dure et reste ancrée dans bien des esprits jusqu'à nos jours. C'est une situation pour le moins paradoxale, en ce qui concerne la plus vieille ville de France ! Il est vrai qu'au fil des siècles, Marseille n'a cessé de se reconstruire sur elle-même, effaçant ça et là de nombreuses traces de son passé. Mais n'est-ce pas le lot commun à bien d'autres cités ?

Cette année 2013, où l'on célèbre Marseille Capitale européenne de la Culture, coïncide avec le centenaire de l'extension de la loi sur la protection des Monuments Historiques, allant du «classement» à «l'inscription». C'est l'occasion de faire le point sur le patrimoine monumental de la ville, classé ou inscrit officiellement, que vous découvrirez au fil des pages. Mais il existe bien sûr, au-delà encore, une grande quantité d'édifices anciens non protégés par cette loi, qui mériteraient eux aussi d'être préservés pour les générations futures... tout comme les superbes «Monuments Historiques» en puissance dont Marseille vient de se doter dans ces dernières années !

Nous tenons à remercier particulièrement la Division des Monuments Historiques de la Ville pour sa large participation à cette livraison.

Pierre ÉCHINARD



SOMMAIRE



UN PATRIMOINE MONUMENTAL

- P. 05 DE LA LOI AU MONUMENT**
Par Robert Jourdan
- P. 10 LES GRANDES ÉTAPES DE LA PROTECTION DES MONUMENTS HISTORIQUES**
par la Division monuments historiques, Service études et conduite d'opérations, Direction des constructions et de l'architecture, Délégation générale valorisation des équipements, Ville de Marseille
- P. 12 UN MONUMENT DOIT-IL DEVENIR HISTORIQUE ?**
Par Valérie Moulin
- P. 14 LE PATRIMOINE MARSEILLAIS, ENJEUX ET AVENIR**
Par André Malrait
- P. 20 LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE À MARSEILLE**
Par Gilles Bouillon



83 MONUMENTS PROTÉGÉS

- P. 25 DU CLASSEMENT À LA VALORISATION DES SITES ARCHÉOLOGIQUES : UN PARCOURS PLEIN D'EMBÛCHES**
Par Bruno Bizot et Xavier Delestre
- P. 31 LA PROTECTION DES SITES ARCHÉOLOGIQUES À MARSEILLE**
Par Catherine Dureuil et Marc Bouiron
- P. 38 UN EXEMPLE DE SITE CLASSÉ : LES VESTIGES DU COLLÈGE VIEUX-PORT**
Par Lucien-François Gantès et Philippe Mellinand
- P. 41 AUTOUR DU VIEUX-PORT**
Par Daniel Drocourt
- P. 48 L'ÉVÊCHÉ DE MARSEILLE**
Par Emmanuel Laugier
- P. 49 QUELQUES GRANDS MONUMENTS DU XIX^e SIÈCLE**
Par Emmanuel Laugier
- P. 53 LE NOUVEL OPÉRA MUNICIPAL)**
Par Daniel Drocourt
- P. 54 CHÂTEAUX, BASTIDES ET VILLAS CLASSÉS**
Par Georges Reynaud
- P. 63 «JARDIN REMARQUABLE»**
Par Brigitte Larroumec
- P. 65 LES HÔTELS PARTICULIERS MARSEILLAIS PROTÉGÉS AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES**
Par Catherine d'Ortoli et Annick Riani
- P. 68 L'ATELIER-MAISON DE GASTON CASTEL, UN CAS PARTICULIER**
Par Emmanuel Laugier

[SUPPLÉMENT]
MONUMENTS HISTORIQUES À MARSEILLE,
POUR ALLER PLUS LOIN...
LES CAHIERS DE MARSEILLE 52

- P. 70 L'HISTOIRE DE LA PROTECTION DE LA CITÉ RADIEUSE**
Par Emmanuel Laugier
- P. 72 LA MAISON NADAR DU 77 LA CANEBIÈRE**
Par Pierre Échinard
- P. 74 DE LA CATHÉDRALE À LA SYNAGOGUE, LES ÉDIFICES RELIGIEUX CLASSÉS ET INSCRITS**
Par Régis Bertrand
- P. 82 LA FAUSSE «MOSQUÉE DE L'ARSENAL DES GALÈRES»**
Par Régis Bertrand
- P. 83 L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE MARSEILLE DEvenu LA CHARITÉ**
Par Emmanuel Laugier
- P. 85 LA CHARITÉ DE MARSEILLE, UN MONUMENT MIRACULÉ**
Par Emmanuel Laugier
- P. 86 LA CONSIGNE SANITAIRE, LE BÂTIMENT DU PORT ET DES DOUANES**
Par Isabelle Guérin
- P. 89 LA VIE D'UN MONUMENT N'EST PAS UN LONG FLEUVE TRANQUILLE : L'HÔPITAL CAROLINE**
Par Catherine d'Ortoli
- P. 94 L'HÔTEL-DIEU**
Par Emmanuel Laugier
- P. 96 LES FORTS DE MARSEILLE SONT-ILS DU PATRIMOINE ?**
Par Nicolas Faucherre
- P. 102 LA RESTAURATION DU FORT D'ENTRECASTEAUX**
Par Isabelle Guérin
- P. 105 DES MONUMENTS HISTORIQUES**
Par Emmanuel Laugier
- P. 108 LE MARÉGRAPHE**
Par Mireille Pellen
- P. 109 LE PHARE DE PLANIER «UN CŒIL SUR LA MER AUX PORTES DE MARSEILLE»**
Par Catherine Dureuil
- P. 110 LA GARE DE L'ESTAQUE**
Par Emmanuel Laugier
- P. 111 LE CHAUDRON DE L'ESTAQUE TEINTURERIE DE LA PRUD'HOMIE**
Par Emmanuel Laugier
- P. 112 LES ZPPAUP : DÉFINITION, ENJEUX ET OBJECTIFS**
Par Philippe Saunier
- P. 117 PATRIMOINE DU XX^e SIÈCLE EN PACA**
- P. 118 LA STATION SANITAIRE DE FERNAND POUILLON MUSÉE «REGARDS DE PROVENCE»,**
Par Gilles Bouillon et Delphine Reuland



CULTURE

- P. 121 LES MONUMENTS HISTORIQUES DANS TOUS LEURS ÉTATS**
- P. 122 CONCOURS NATIONAL DES VILLES UNE RECONNAISSANCE BIENVENUE**
- P. 124 47^e FESTIVAL DE MUSIQUE À SAINT-VICTOR**
- P. 125 UTOPIE EN NOIR ET BLANC PHOTOGRAPHIES DE GILBERT GARCIN**
- P. 126 EXPOSITION CÉSAR**
- P. 127 LIVRES**

